



PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE EN CAS DE RISQUE MAJEUR

PPMS

Consignes et informations à l'intention des parents

Avec rappel des consignes aux élèves

Madame, Monsieur,

Parallèlement au dispositif d'alerte incendie, l'établissement est doté d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) en cas de risque majeur.

Chaque accident majeur potentiel fait l'objet d'une procédure de mise à l'abri ; le PPMS définit les comportements à adopter et les actions à mener ainsi que le rôle de chacun.

Ce plan est prévu pour garantir une plus grande sécurité dans notre établissement scolaire de jour comme de nuit ; il est testé chaque année.

A votre intention vous trouverez ci-après les consignes qu'il est impératif de respecter pour le bon fonctionnement de ce plan et la sécurité de tous dont la vôtre.

MERCI DE LES RESPECTER. La sécurité de tous dépend du comportement de chacun.

Types de risques majeurs

Les risques majeurs sont regroupés en trois familles ; l'établissement est concerné par chacune d'elles :

- Les risques naturels liés à la météo : tempête, vent violent
- Les risques technologiques : risque nucléaire lié à la centrale de Golfech.
- Les risques liés au transport de marchandises dangereuses.

A ces risques s'ajoute la menace intrusion/risque attentat.

L'alerte

- -Alerte et fin d'alerte : En cas de risque, l'alerte est déclenchée par le préfet, par le maire ou directement par le chef d'établissement.
- -France-Inter est la radio diffusant les informations officielles concernant la crise et la fin d'alerte.
- -Le déroulement du plan de crise est coordonné par le chef d'établissement qui collecte les informations nécessaires au suivi et au contrôle des actions engagées ; il rend compte aux autorités.

La mise en sûreté

- -Moyens matériels : Dans chaque lieu stratégique une Malette de Première Urgence est à disposition. Son contenu permet la sécurisation du lieu, l'organisation de la vie, les premiers secours, dans l'attente de la fin d'alerte.
- -Moyens humains : Tous les personnels de l'établissement contribuent à la réalisation du plan ainsi que tous les élèves selon leurs possibilités et/ou leurs compétences.

CONSIGNES AUX PARENTS

Les bons réflexes en cas d'accident majeur nécessitent la mise en sûreté Dès que vous prenez connaissance de la situation de crise :

► En cas d'alerte risque naturel ou technologique : Pour votre propre sécurité : restez où vous êtes si vous êtes en intérieur ou regagnez un bâtiment en dur. Si vous êtes :

- dans l'établissement mettez- vous à l'abri dans les zones de confinement.
- dans la cour ou à proximité immédiate de l'établissement : rejoignez la salle d'étude.

► En cas d'alerte risque intrusion/ menace attentat :

Si vous êtes dans l'établissement : suivez les consignes données par les responsables d'établissement. Si le risque est immédiat, dissimulez-vous.

► Ne sortez pas- N'allez pas chercher votre enfant

Vous mettriez votre vie et la sienne en danger, vous gêneriez les déplacements des services de Secours.

Protégez-vous ; l'établissement protège votre enfant.

► Ne téléphonez pas

Eteignez vos portables afin de laisser libre le réseau pour les services de secours.

Toutes les informations et le suivi de la situation de crise sont disponibles de façon officielle sur France Inter : 103.5 Radio locale : 101.4

Merci de vous conformer à ces directives pour votre sécurité et celle de tous.

RAPPEL DES CONSIGNES AUX ELEVES

Si vous entendez le signal sonore de mise à l'abri :

►Ne sortez pas sauf si un adulte responsable vous le demande. Abritez-vous dans un bâtiment, écoutez et respectez les consignes des adultes.

ATTENTION : Sur le temps d'interclasse, de demi-pension ou de récréation, vous devrez rejoindre :

- les 6èmes et 5èmes les salles de technologie (202 et 203)
- les 4èmes et 3èmes la salle polyvalente (salle de restauration)
- ►Ne téléphonez pas : Eteignez vos portables pour laisser libre le réseau pour les services de secours.
- ▶ Patientez dans le calme et la discipline, voire dans le silence si l'adulte vous le demande. Afin d'éviter une forte consommation de dioxygène (O2) et une montée de température désagréable.
- Si besoin Aidez vos camarades. Transmettez sans retard aux adultes toute anomalie constatée.

Proposez vos services auprès du correspondant adulte présent pour faciliter la mise en sécurité de tous.

- La réussite de ce plan dépend de votre civisme.
- Merci de vous conformer à ces directives pour votre sécurité et celle de tous.